SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 OCTOBRE 2017 À 18 H 53

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD

2747e SESSION

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford, tenue à l'hôtel de ville, 926, rue Principale Est à Saint-Paul-d'Abbotsford, le **mercredi 25 octobre 2017**, à 18 h 53 à laquelle sont présents madame la conseillère Mélanie Duchesneau et messieurs les conseillers Mario Blanchard, Mario Larochelle, Robert Marshall et Christian Riendeau siégeant sous la présidence de monsieur le maire suppléant Pierre Pelletier qui procède à l'ouverture de la séance.

Monsieur le maire suppléant constate que le quorum est atteint.

Monsieur Pelletier souhaite la bienvenue à tous et il procède à l'ouverture de l'assemblée.

Monsieur Daniel-Éric St-Onge, directeur général, est également présent.

Renonciation à l'avis de convocation

Tous les membres renoncent à l'avis de convocation devant être signifié par courrier, tel que requis habituellement.

2017-10-19 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Christian Riendeau et **RÉSOLU** que le conseil municipal de Saint-Paul-d'Abbotsford adopte l'ordre du jour, tel que déposé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-10-20 **Nomination de monsieur Jean Vasseur à titre d'inspecteur municipal adjoint**

ATTENDU la Résolution numéro 2017-08-12- Octroi de contrat à la firme Gestim inc.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Mario Blanchard et **RÉSOLU** de nommer monsieur Jean Vasseur à titre d'inspecteur municipal adjoint ;

DE le nommer fonctionnaire responsable de la délivrance des permis et certificats relatifs au règlement d'urbanisme à titre d'officier municipal, lequel est autorisé et désigné à l'application de l'ensemble des règlements en vigueur relevant du Service de l'urbanisme, entre autres et de manière non limitative, tout règlement de zonage, permis et certificat, lotissement, construction et les règlements uniformisés 502-2008 à 508-2008, leurs modifications et leurs amendements, ainsi que le règlement numéro 510-2009 relatif aux nuisances en conformité avec la Loi sur les compétences municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

2017-10-21 **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par monsieur Mario Larochelle et **RÉSOLU** que la séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford soit levée à 19 h 01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

Monsieur Robert Vyncke	**Monsieur Daniel-Éric St-Onge**
Maire	Directeur général